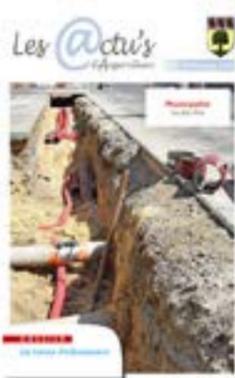


Municipalité

Les Jobs d'été

DOSSIER

Les travaux d'enfouissement



VIE MUNICIPALE

Compte rendu du Conseil Municipal	
19 octobre 2017	P.4
13 décembre 2017	P.4
25 janvier 2018	P.4
13 février 2018	P.5
22 mars 2018	P.5
Incident réseau Orange	P.6
Appel à témoignage	P.6
Jobs d'été	P.7

DOSSIER

Description des travaux à réaliser	P.10
Déroulement et phasage des travaux	P.11

URBANISME

Mise en compatibilité du PLU pour la réalisation du projet de construction d'un gymnase à la Voie Blanche	P.13
---	------

TRAVAUX

Maison médicale	P.16
Rénovation de l'éclairage du terrain de football	P.17

ENVIRONNEMENT

Vive le printemps	P.18
Chenilles processionnaires	P.18

VIE PRATIQUE

Site internet de la commune	P.19
-----------------------------	------

ÉDUCATION

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2018-2019	P.20
Séjours- sorties- projets	P.20
Effectifs	P.20

COHÉSION SOCIALE

PACS	P.21
Sortie de printemps	P.21
Pub frauduleuse	P.21
Fête des voisins	P.21

CULTURE

Bibliothèque Municipale "Le Colombier"	P.22
--	------

ASSOCIATIONS

Collectif Triple A	P.23
Le Club des Séniors	P.23
ADYG	P.24
Les Foulées d'Angervilliers	P.25
Comité Des Fêtes d'Angervilliers	P.26
LAC	P.26
Judo Club d'Angervilliers	P.27

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : contact@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr

Accueil téléphonique

le lundi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30
le samedi :
9h00 - 12h00



N° Élu d'astreinte

06 88 24 19 32

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 14h00 - 16h00
Samedi : 9h00 - 12h00



Directeur de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

Mickaël COLAS
Frédérique LAVAILL
Christine MERLE
Véronique PAVIA
Nadine PORRETTA
Cédric PONTET

Création et réalisation :

Erwan COUDRAIS

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie, ADYG, AAA, CDF, Foulées,
JCA, Club des Séniors

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708

Chères Angervilliéroises, chers Angervillérois

Le mardi 6 février, en début d'après-midi, la préfecture interdisait les transports scolaires et donc la fermeture de nos écoles au vu d'une météo inquiétante : verglas, neige...



Le service de la mairie et les écoles ont contacté les familles et rapidement les écoles et services périscolaires se sont vidés... S'en sont suivis quelques jours compliqués, pendant lesquels le service technique a mis tout en oeuvre avec les services Départementaux - la « DDT » - afin de rendre notre voirie praticable. Je tiens particulièrement à les remercier ainsi que les agents communaux qui ont assuré les services périscolaires et les administrés qui ont déneigé devant leur porte et leur trottoir quelque peu glissant...

Enfin les beaux jours arrivent ; est-il bon de rappeler les droits et devoirs de chacun ?

- Taille de haies et des plantations diverses afin de ne pas déranger vos voisins, de faciliter le passage sur le trottoir ou de ne pas obstruer la visibilité de la signalétique.
- Pensez à ramasser les déjections canines lors de la promenade avec votre animal à 4 pattes.
- Respectez votre voisinage à toute heure. En cas de fête, prévenez vos voisins et comme vous pourrez le lire pour rappel page 18 : **les dimanches et jours fériés tout matériel bruyant, tondeuse, marteau piqueur... sont interdits.**

La collecte des déchets verts a repris, un calendrier est à votre disposition en mairie, ou sur le nouveau site de la commune ; ce n'est plus le SICTOM mais le SIREDOM qui assure ce service qui reste le même pour la population.

Le jeudi 15 mars, la commune s'est retrouvée « coupée du monde » suite aux dégradations faites entre St Cyr et Angervilliers ; sans téléphone, ni internet...

De nombreux marquages sont sur les trottoirs et la voirie de la commune ; certains concernent le déploiement de la fibre; nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'évolution sur: www.essonnenumérique.com

D'autres, en préparation des travaux de changement des canalisations d'eau et de l'enfouissement des réseaux, vous trouverez un dossier spécial dans les pages de ces @ctiv's.

Je remercie sincèrement les organisateurs de la Marche de Printemps et les bénévoles des différentes associations de la commune qui ont contribué à la réussite de cette manifestation fortement appréciée des 268 participants des 14 communes de la CCPL malgré un froid glacial. À l'arrivée, tous les randonneurs nous ont félicités pour le choix du parcours proposé par les Foulées d'Angervilliers, l'accueil, l'encadrement et la sécurité sur le parcours assurés par les bénévoles et les élus... bravo à tous !

Nos classes de CM1 et CM2 sont en classe de découverte, pour un projet "Moyen Âge" et "Journalisme". Merci beaucoup aux enseignantes qui portent ces projets mais également aux bénévoles qui accompagnent et encadrent les 54 enfants jours et nuits, c'est une responsabilité !

Je vous souhaite une bonne lecture, et à très vite sur la commune

Bien fidèlement

Dany BOYER
Maire d'Angervilliers
Conseillère Départementale

CONSEIL MUNICIPAL du 19 octobre 2017

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Création d'un nouveau poste d'adjoint
Approuve, 15 voix pour et 1 abstention, la création d'un nouveau poste d'adjoint.

2. Élection d'un nouvel adjoint

Élit, 15 voix pour et 1 abstention, M. Guyot comme 5e adjoint.

3. Fixation du niveau des indemnités des membres du Conseil Municipal

Approuve, 15 voix pour et 1 abstention, le niveau des indemnités du Maire et des Adjoints selon tableau annexe à la délibération.

4. Approbation du compte de gestion 2016 - Caisse des Écoles

Approuve à l'unanimité- 16 voix- le compte de gestion.

5. Adoption du compte administratif 2016 - Caisse des Écoles

Adopte à l'unanimité- 16 voix- le compte administratif.

6. Décision modificative - virements de crédits - N°01/2017

Approuve- 15 voix pour et 1 abstention- la DM suscitée.

7. Indemnité de conseil au Trésorier municipal

Accorde - 14 voix pour et 2 abstentions - l'indemnité de conseil au taux de 100% pour l'année 2017 soit un montant net de 444.93 €.

8. Transports scolaires – participation communale

Décide de reconduire la participation

communale (117 €) aux frais des transports scolaires supportés par les familles d'Angervilliers pour les collégiens et lycéens pour 2017/2018.

9. Prise en charge des frais d'écolage pour les enfants scolarisés en RASED

Autorise à l'unanimité- 16 voix- Madame le Maire à mandater 273.91 € à réception du titre de recettes de la Commune de Saint Chéron.

10. Demande d'un fonds de concours pour création de VRD à la maison médicale

Décide à l'unanimité- 16 voix- de demander un fonds de concours à la CCPL en vue de participer au financement de la création de VRD au niveau de la maison médicale dont le montant est de 43 704.41 €

CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2017

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Création de trois postes d'agent recenseur et rémunération

Décide à l'unanimité- 16 voix- de procéder à la nomination de trois agents recenseurs et de fixer la rémunération de l'agent recenseur à 962 € net

2. Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2018

Autorise à l'unanimité - 16 voix - jusqu'à l'adoption du budget primitif 2018 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

3. Prise en charge des frais d'écolage pour les enfants scolarisés en classe ULIS à Dourdan

Autorise à l'unanimité- 16 voix- Madame le Maire à régler la participation financière à hauteur de 789.85 € des frais d'écolage pour l'enfant d'Angervilliers scolarisé en classe ULIS à Dourdan à réception du titre de recettes.

4. Demande d'un fonds de concours pour la pose de fourreaux en vue de la fibre optique

Décide à l'unanimité- 16 voix- de demander un fonds de concours à la CCPL afin de participer au financement de la pose des fourreaux en vue de la fibre optique dont la participation financière est de 4.50 €

le mètre linéaire et autorise le Maire à demander et à signer tout acte afférent à cette demande.

5. Mise à l'arrêt définitif des travaux d'exploitation de la carrière d'Angervilliers

Considère à l'unanimité - 16 voix - que la remise en état n'appelle pas d'observation de la Commune ; le site s'inscrit aux mieux dans le paysage environnant

6. Modification des statuts de la CCPL

Émet - 15 voix pour, 1 abstention- un avis favorable à la modification des statuts approuvée en conseil communautaire

CONSEIL MUNICIPAL du 25 janvier 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Demande d'adhésion au Syndicat de l'Orge Aval (SIVOA) pour l'assainissement

Sollicite à l'unanimité- 18 voix- l'adhésion de la Commune d'Angervilliers au SIVOA pour la compétence assainissement comprenant la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, le transport des eaux usées et des eaux pluviales, le traitement des eaux usées et des eaux pluviales, le suivi et le contrôle des installations d'assainissement non collectives des eaux usées, le contrôle de conformité,

les autorisations de rejet et le suivi des rejets d'eaux usées non domestiques et assimilées.

2. Avis de la Commune d'Angervilliers sur l'installation de stockage de déchets inertes sur la Commune de Forges les Bains

Émettent - 17 voix pour, 1 abstention - un avis favorable à la demande d'enregistrement pour une installation de stockage de déchets inertes sur la Commune de Forges-Les-Bains.

3. Motion contre le projet de réforme institutionnelle en Ile de France

Refuse - 17 voix pour, 1 abstention - le projet de réforme institutionnelle du Grand Paris pour que les élus de la CCPL puissent garder leur autonomie et s'associe à la motion portée par la CCPL contre le projet de réforme institutionnelle en Ile de France

CONSEIL MUNICIPAL du 13 février 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Convention constitutive du groupement de commande - Autorisation de signature

Autorise à l'unanimité- 15 voix- Madame le Maire à signer la convention susnommée.

2. Délibération instaurant le télétravail Pour le service communication

Décide à l'unanimité- 15 voix- l'instauration du télétravail au sein de la Commune à compter du 14 février 2018 et décide la validation des critères et modalités d'exercices du télétravail tels que définis dans la délibération.

3. Rétrocession à la commune d'Angervilliers d'une bande de terrain, rue de la Fosse aux Mariniers

Autorise à l'unanimité- 15 voix- Madame le Maire à signer l'acte afférent à cette rétrocession et à prendre en charge les frais notariés

4. Organisation financière du séjour des

CM1 & CM2 à AEF Forez Vert, Centre la joie de vivre à Verrières en forez

Autorise à l'unanimité- 15 voix- Madame le Maire à prendre en charge le séjour et à émettre les titres correspondants.

5. Demande de subvention au titre du PDASR pour l'organisation d'un critérium du jeune conducteur

Approuve à l'unanimité - 15 voix - l'organisation de ce critérium en faveur des enfants de l'école élémentaire à hauteur de 2 620 € HT soit 3 144 € TTC et demande une subvention au titre du PDASR au taux maximal pour cette opération.

6. Demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour l'isolation thermique du bâtiment de l'école élémentaire

Approuve à l'unanimité - 15 voix - les travaux d'isolation sur le bâtiment de l'école élémentaire à hauteur de 125 000 € HT et demande une subvention au taux maximal pour cette opération.

7. Création d'emplois

Décide à l'unanimité- 15 voix- la création, à compter du 1er janvier 2018, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 1ère classe, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique.

8. Demande de subvention au titre de l'aide à l'investissement culturel pour 2018

Approuve à l'unanimité - 15 voix - l'achat des trois ordinateurs, à hauteur de 2 573.12 € HT et demande une subvention au taux maximal pour cette opération.

9. Proposition relative à la réalisation de travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité - Autorisation de signature

Autorise à l'unanimité- 15 voix- Madame le Maire à accepter lesdites propositions.

CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Suppression du poste de cinquième adjoint

Décide à l'unanimité - 15 voix - la suppression du poste de cinquième adjoint et le maintien du nombre d'adjoints à quatre.

2. Élection du quatrième adjoint

Monsieur Cédric PONTET a obtenu la majorité absolue des suffrages et est déclaré élu.

3. Élection des membres aux Commissions Communales : Éducation, Cohésion sociale, Travaux & environnement, Information & communication, Sport, culture & association, Projets & urbanisme, Appel d'offres

Décide de désigner Madame GELLY-MICHEL Laurence à la commission Éducation pour remplacer Madame Muriel TRICONNET

Décide de désigner Madame LAVAILL Frédérique à la commission Cohésion Sociale pour remplacer Madame Joëlle MICHEL

Décide de désigner deux membres à la commission Travaux – Environnement Monsieur Jean-Claude THEBAULT pour remplacer Monsieur Gérard GUYOT

Monsieur Florent HAMLIN pour remplacer Madame Joëlle MICHEL
Décide de désigner deux membres à la commission Information & Communication

Madame Nadine PORRETTA pour remplacer Monsieur Gérard GUYOT
Madame Christine MERLE pour remplacer Madame Joëlle MICHEL

Décide de désigner deux membres au lieu de trois à la commission Sport – Culture – Association
Madame Isabelle ALCMON pour remplacer Monsieur Gérard GUYOT

Monsieur Jean-Claude THEBAULT pour remplacer Madame Joëlle MICHEL

Décide de désigner un membre à la commission Projets – Urbanisme
Madame Nadine PORRETTA pour remplacer Monsieur Gérard GUYOT

Décide de désigner deux membres à la commission Appel d'offres
Monsieur Raphaël LAIGNEL pour remplacer Monsieur Gérard GUYOT

Madame Dominique LOUBOUTIN pour remplacer Madame Joëlle MICHEL

4. Désignation d'un membre du CCAS

Désigne à l'unanimité- 15 voix- Madame Christine MERLE pour remplacer Madame Joëlle MICHEL de la liste des quatre membres

5. Désignation d'un membre au sein de la Caisse des Écoles

Désigne à l'unanimité- 15 voix- Madame Isabelle ALCMON nouveau membre de la Caisse des Écoles.

6. Désignation d'un membre suppléant au CISPD

Désigne à l'unanimité- 15 voix- Madame Dominique LOUBOUTIN, membre suppléant pour représenter la Commune d'Angervilliers au sein du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

7. Désignation d'un membre suppléant au CLIS

Désigne à l'unanimité- 15 voix- Monsieur Roger COTTIN, membre suppléant pour représenter la Commune d'Angervilliers au sein du CLIS (Commission Locale Intercommunale d'Information et de Surveillance)

8. Désignation d'un membre titulaire à la mission locale

Désigne à l'unanimité- 15 voix- Madame Dany BOYER, membre titulaire pour représenter la Commune d'Angervilliers au sein de la Commission de la mission locale.

9. Désignation d'un membre titulaire Correspondant Défense

Désigne à l'unanimité- 15 voix- Monsieur Cédric PONTET, membre titulaire pour représenter la Commune d'Angervilliers au sein de la Commission Correspondant Défense.

INCIDENT RÉSEAU ORANGE

Du 15 au 21 mars dernier, un acte de délinquance a privé le village de tous ses moyens de communication.

En effet, le vol de 600 m de câble de cuivre sur un tronçon entre Saint-Cyr-sous-Dourdan et Angervilliers vous a privé, ainsi qu'une partie des habitants de Forges-les-Bains, de vos accès aux lignes du réseau Orange interdisant de ce fait, les connexions internet et les communications par lignes fixes.

La Municipalité, bien consciente des enjeux et des problèmes causés par un tel incident s'est rapidement mise en relation avec les principaux acteurs afin de remédier rapidement au problème.

Malgré l'intervention des services d'Orange, il n'a pas été possible de remettre le réseau en service avant plusieurs jours, les dégradations ayant été trop importantes.

La brigade de gendarmerie de Saint Chéron est chargé de l'enquête.



orange™

APPEL À TEMOIGNAGE

Dans le cadre des prochaines journées du patrimoine, la municipalité lance un appel à témoignage.

Les Journées du patrimoine se dérouleront cette année les 15 & 16 septembre prochains. Nous souhaiterions lors de cette manifestation vous faire découvrir l'histoire du Château d'Angervilliers et mettre en avant les anciennes activités économiques du village comme les briqueteries, le maraîchage et les carrières.

Si dans ce cadre vous avez

- des témoignages à nous faire parvenir de personnes ayant vécu cette époque directement ou indirectement par le biais de leurs parents
- des photos, cartes postales ou des illustrations du village de toutes les époques.

Merci de prendre contact avec le service communication de la commune en mairie ou par mail :

communication@ville-angervilliers.fr



JOBS D'ÉTÉ

L'été approche... Les jeunes désirant trouver un job pour l'été ont plusieurs possibilités.

La CCPL



La Mairie

Cet été encore, la mairie propose 1 voire 2 jobs pour la période estivale aux services techniques :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être titulaire du permis de conduire est un plus.

Comment postuler ?

Envoyer un CV accompagné d'une lettre de motivation à Madame le Maire en mentionnant votre identité complète, adresse et vos coordonnées téléphoniques et mail **avant le 31 mai**.

Le Département

Le Département propose de valoriser les projets citoyens en lançant chaque année des campagnes d'appels à projets sur des thématiques citoyennes sur lesquelles les jeunes pourront s'inscrire et présenter leurs projets.

Nous développerons ce dispositif dans les futures @ctu's.

Plus d'informations : <http://www.essonne.fr>--> le dispositif tremplin citoyen



SIREDOM

En 2018, Angervilliers s'inscrit dans le projet BRISFER proposé par le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM). De quoi s'agit-il et comment s'inscrire ?



BRISFER est la BRIGade Sud-Francilienne d'Enlèvement pour le Recyclage. Sous la houlette du SIREDOM, chaque chantier pédagogique propose à 8 jeunes âgés de 16 à 25 ans, scolarisés, de participer à une activité d'intérêt collectif et de les sensibiliser au traitement des déchets.

La durée du chantier est de 5 jours. Ce stage se décompose en une demi journée de formation axée sur la sécurité et le maniement de l'outillage et 4 jours et demi de stage pratique.

En échange de l'implication du participant, preuve de son engagement personnel dans une démarche éco-citoyenne, le SIREDOM offre la remise d'un diplôme et une rétribution de 230 € en chèques cadeaux multi enseignes.

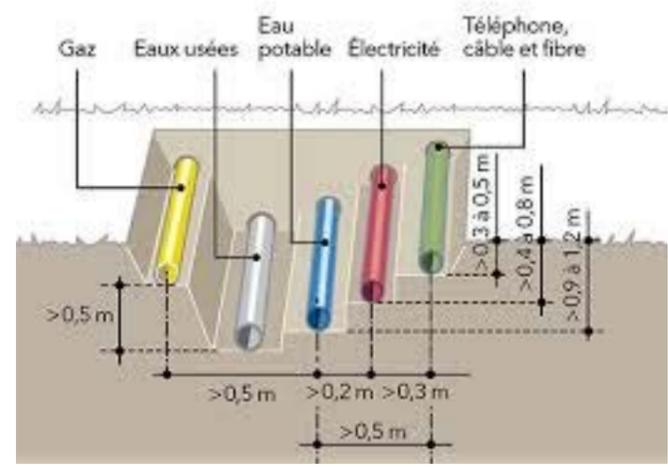
En pratique, le chantier aura lieu du 9 au 13 juillet. Le SIREDOM met à disposition des participants la tenue, les équipements de sécurité et les outils nécessaires.

Les repas du midi sont fournis par la commune.

Les lettres de motivation sont à adresser dès à présent en mairie par courrier ou par mail **jusqu'au 31 mai**. Les services de la mairie vous recontacteront avant le 15 juin.

Plus d'informations : www.siredom.com/node/333

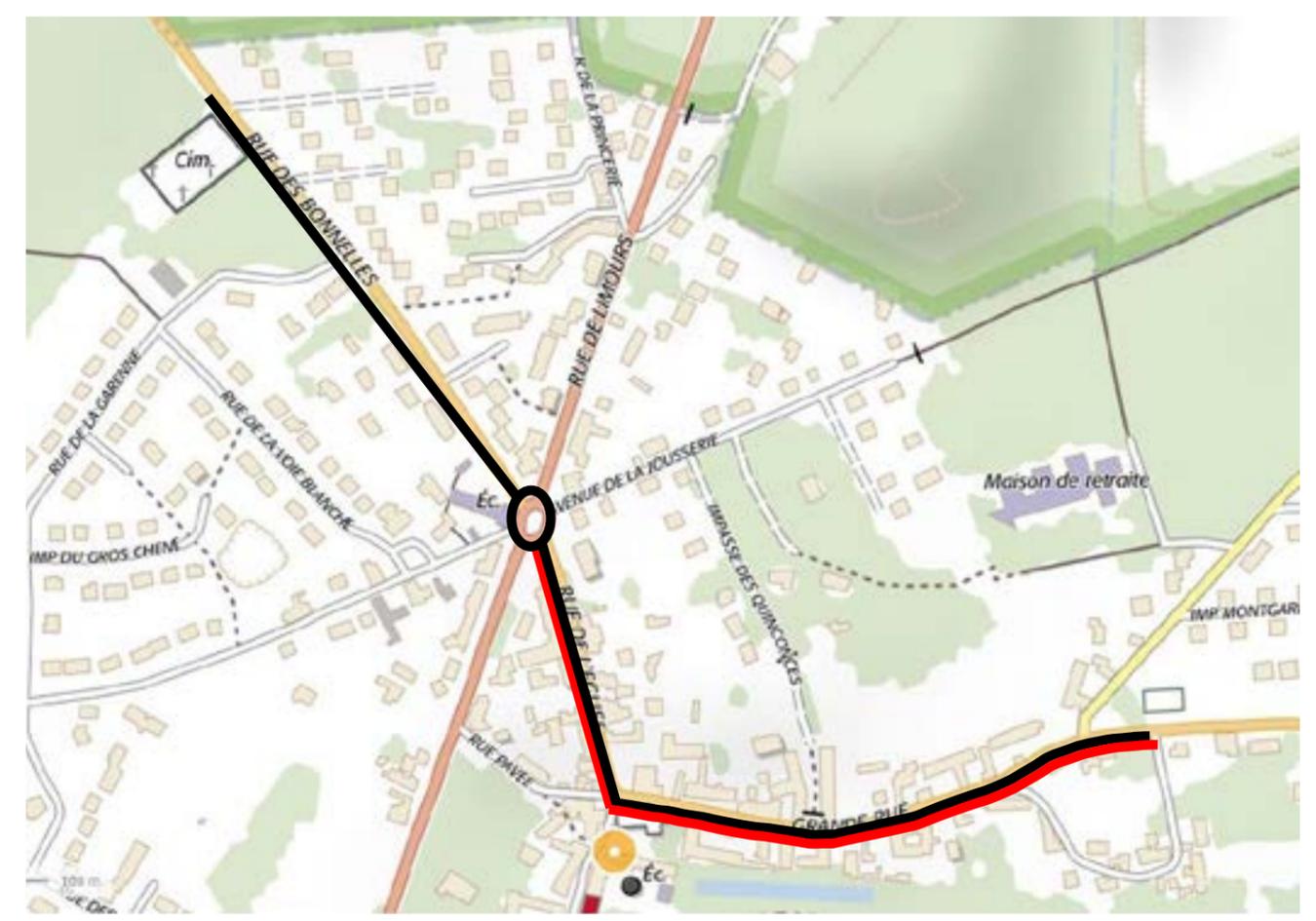
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS ET CHANGEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE



Ces travaux d'enfouissement, non prévus à l'origine, ont été décidés suite à la réfection, prévue par le Département, de la bande de roulement du CD 132 qui traverse le village de la rue du Marais à la rue de Bonnelles en passant par la Grande Rue et celle de l'Église et du remplacement de la canalisation d'eau potable.

Initialement, ces travaux de réfection de la bande de roulement étaient programmés en 2017, nous avons demandé leur report en 2018 afin de pouvoir reprendre tous les branchements au plomb des compteurs d'eau et remplacer la canalisation principale de distribution de l'eau qui est en fonte grise datant des années 40 pour une grande partie du linéaire concerné.

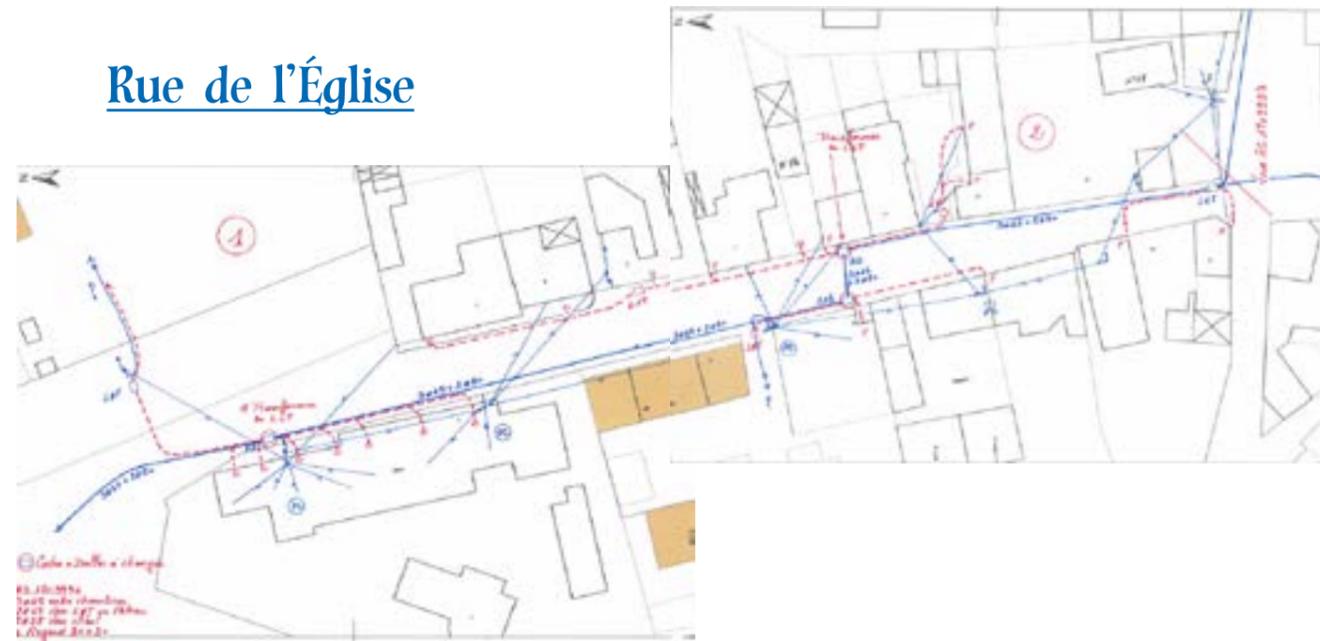
Par ailleurs, la commune a jugé opportun et judicieux de profiter de ces travaux pour enfouir, d'une part, les réseaux secs (électriques et téléphoniques) afin de bénéficier financièrement d'un effet de mutualisation pour l'opération de terrassement et d'autre part, assurer la pérennité de l'état de la couche de roulement, sans ouverture de chaussée, pour les cinq ans à venir.



- Réfection réseau eau potable – Maître d'ouvrage SIAEP d'Angervilliers
tél : 01 64 59 05 59
- Enfouissement réseaux électriques-téléphoniques – Maître d'ouvrage commune d'Angervilliers
tél : 01 64 59 02 06

Schéma de principe

Rue de l'Église



Grande Rue



DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

Maîtrise d'ouvrage le SIAEP - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable :

- Reprise complète de la canalisation principale de distribution en eau potable depuis le cimetière, rue de Bonnelles, jusqu'à la rue du Marais (à l'angle de la rue de l'Étang-Neuf) en passant par le Rond-Point place des Copains d'Abord, la rue de l'Église et la Grande Rue.
- Remplacement des branchements au plomb,
- Pose des compteurs d'eau en limite de propriété sur le domaine public, y compris ceux qui sont actuellement à l'intérieur des habitations.

Maîtrise d'ouvrage la Commune :

- Suppression des lignes aériennes et poteaux électriques et téléphoniques ; les enfouissements seront effectués dans la tranchée commune avec le syndicat de l'eau.
- Reprise des branchements de chaque foyer, à la charge de la commune,
- Mise en place des fourreaux et chambres en prévision du haut débit, la fibre sera opérationnelle à la fin 2019,
- Rénovation de l'éclairage public avec des lanternes équipées de LED accrochées à des mats octogonaux de style.
- Réfection des trottoirs.

Pour mémoire, les travaux d'enfouissement des réseaux secs ne concernent que les rues de l'Église et la Grande Rue.

DÉROULEMENT ET PHASAGE DES TRAVAUX

Le planning des travaux présentés dans le tableau ci-dessous n'est pas contractuel mais indicatif car il peut évoluer en fonction des conditions météorologiques et des imprévus rencontrés sur la période.

Phases	Lieux	Durée	Période	Intervenants	Nature des travaux
1	Rue du Marais : croisement rue Etang Neuf – rue de Machery	1 mois	Fin mai à fin juin	Syndicat de l'Eau	Canalisation
2	Grande Rue et rue de l'Église	2 mois	Juillet à fin août	Syndicat de l'Eau Commune d'Angervilliers	Canalisation Réseaux Reprise trottoir
3	Rond point – rue de Bonnelles	1 mois	Septembre	Syndicat de l'Eau	Canalisation
4	Réfection de la couche de roulement sur les 1 km 200.		Octobre	Département	

Le terrassement et l'enfouissement des réseaux humides (eau potable) et secs (électricité et téléphonie) s'effectueront sur une longueur de quelques dizaines de mètres de façon à éviter au minimum une gêne à la circulation.

Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, la tranchée est rebouchée avec de la grave pour permettre la circulation des véhicules légers.

À noter, que la présence des ouvriers sur le chantier sera de 8 h à 17 h, pendant les jours ouvrés ; en dehors de cet horaire, des plaques métalliques seront installées pour assurer l'accessibilité des véhicules des riverains au moment du terrassement et de l'enfouissement.

Durant toute la période des travaux la circulation des poids lourds sera interdite ; une déviation est prévue par la D27 au Marais (Val St Germain – Saint Cyr/Dourdan) et par la D 131 (Vaugrigneuse – Briis s/Forges).

Pendant ces quatre mois de travaux, sauf cas exceptionnels et très ponctuels, les riverains pourront circuler, entrer et sortir de chez eux, à pied bien entendu, mais également avec leur véhicule. **En cas d'imprévu, il sera toujours possible de s'adresser au chef de chantier.**

Une réunion d'information des riverains, organisée conjointement avec le Syndicat de l'Eau et la Commune, s'est tenue en mairie le 14 mars 2018.

M. Cottin, Adjoint au Maire en charge des Travaux et de l'Urbanisme, ainsi que Mme le Maire se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASE À LA VOIE BLANCHE

Tout au long du projet de construction d'un équipement sportif sur la commune, nous vous informons de son avancée.

Une réunion publique s'est tenue le 12 mars 2018 en mairie pour une présentation du dossier. Après l'avis favorable de la CDPENAF, nous venons maintenant d'obtenir celui de la DRIEE pour ce projet. Cela permet le lancement de l'enquête publique qui est l'étape finale, avant que délibère le Conseil Municipal.

L'enquête publique a commencé le 19 mars dernier et se déroulera jusqu'au 19 avril 2018 inclus.

Le Commissaire Enquêteur, Monsieur Jean-Noël Thuillart, a assuré plusieurs permanences d'accueil du public en mairie :

- le mercredi 21 mars 2018 de 9h à 12h
- le lundi 26 mars 2018 de 16h à 19h
- le samedi 7 avril 2018 de 9h à 12h

Un dossier de l'enquête publique était consultable en mairie ou sur le site internet de la commune- Rubrique Votre Mairie puis enquête publique.



Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU ont pu être consignées sur le registre déposé en Mairie ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete.publique@ville-angervilliers.fr

Un rapport sera disponible dans les prochaines semaines.



PÊLE - MÊLE



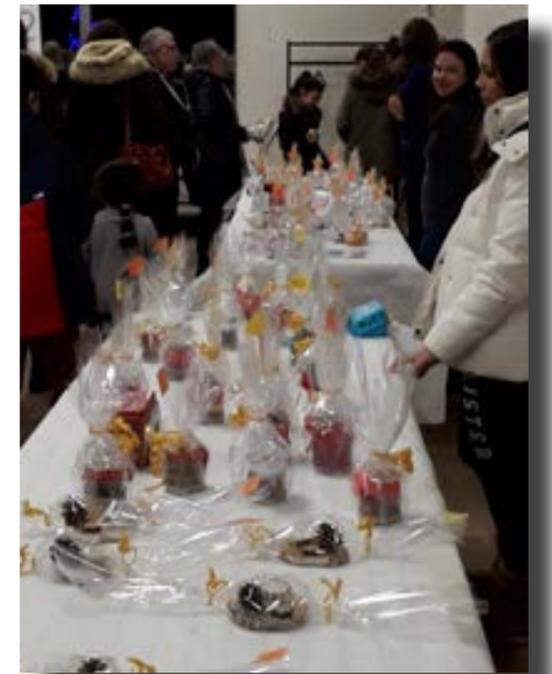
Épisode neigeux
Village
Début février 2018



Cours de l'ADYG



Méli-Mélo
École de Musique



Marché de Noël
Écoles
15 décembre 2017



Essonne Verte Essonne Propre
Mairie
25 mars 2018



Cérémonie des Voeux
Mairie
13 janvier 2018



Atelier Jeu Eco-citoyen
Essonne Verte Essonne Propre
École Élémentaire
22 mars 2018



Galette des rois
CCAS
11 janvier 2018



MAISON MÉDICALE

Depuis le début du mois de mars, la réception des travaux d'aménagement intérieur et extérieur de la Maison Médicale a été faite. Désormais les spécialistes et infirmières se sont installés dans les lieux. À ce jour, nous recherchons toujours un voire deux médecins généralistes.

La Maison Médicale composée de cinq cabinets, trois au rez-de-chaussée et deux à l'étage est opérationnelle et elle accueille aujourd'hui les spécialistes suivants :

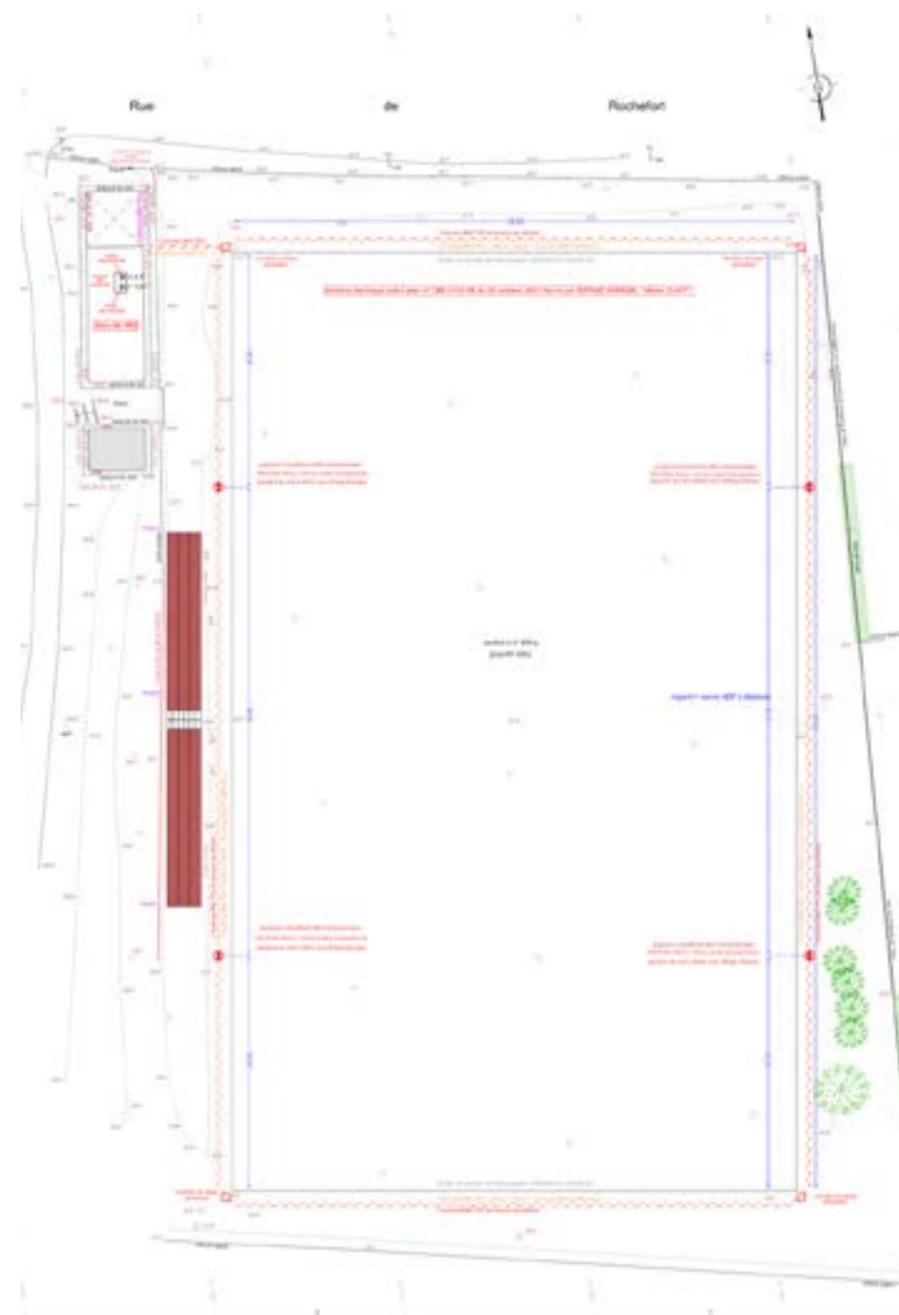
- deux infirmières
- deux psychologues
- une hypnothérapeute
- une naturopathe
- une orthophoniste
- une coach professionnelle
- une ostéopathe



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Les travaux de mise en conformité du stade se poursuivent.

Suite aux intempéries de ces derniers mois, les travaux d'aménagement de l'éclairage du terrain de football au stade de la Voie Blanche vont se poursuivre. Dans le cadre des économies d'énergie, l'éclairage sera assuré avec des projecteurs de 24 W LED qui seront au nombre de huit répartis sur quatre mâts métalliques de 18 mètres de hauteur ; l'aménagement des abords est également envisagé.



Les conditions climatiques de l'hiver ont malheureusement rendu le terrain impraticable et ont causé beaucoup de retard dans la réalisation de ces travaux.

Les photos, ci-dessous, montrent l'opération d'enlèvement des anciens poteaux en béton, lesquels seront remplacés par des mâts métalliques en attente d'être posés lorsque l'accessibilité au terrain sera possible.



VIVE LE PRINTEMPS

Les repas en extérieur et les ballades vont pouvoir reprendre. Pour permettre à chacun d'en profiter, il faut se rappeler quelques règles.

RAPPEL :

La **tonte le dimanche et les jours fériés** entraîne des nuisances sonores susceptibles de nuire à la tranquillité et aux repos de vos voisins. **L'arrêté municipal du 22 mars 2016 vous interdit donc de produire des nuisances sonores durant les dimanches et les jours fériés.**



Les **arbres, branches, racines qui débordent** sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. Afin de garantir la sécurité et la commodité du passage, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L.2212-4 et L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi du 17 mai 2011 de simplification du droit, qui a repris une proposition de loi de 2009).



Selon l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le **brûlage à l'air libre** des ordures ménagères et des déchets verts est strictement interdit. **Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros.** (art. 131-13 du code pénal).

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les premières chenilles processionnaires ont fait leur apparition en décembre. Les vagues de froid avaient un peu douché leur enthousiasme. Mais elles sont de retour et peuvent être dangereuses pour les humains, les chiens et les chats.

On ne peut pas loupier leurs longues processions sur les troncs des pins. Les chenilles processionnaires sont arrivées, quittant leurs nids mousseux pour se terrer dans le sol, entre 5 et 20 centimètres sous terre. Une fois n'est pas coutume, c'est une femelle qui prend la tête du cortège. Le chemin peut prendre quelques jours. Une file peut compter quelques centaines de chenilles et mesurer jusqu'à 40 mètres.



Et elles sont particulièrement solidaires.

La raison? La tête de la chenille suiveuse reste en contact avec les poils de l'abdomen de celle qui la précède voilà le secret !

Et des poils, les chenilles n'en manquent pas, jusqu'à un million par individu et sans complexes en plus !

Le problème c'est que ces poils sont très volatiles, dès que la chenille stresse, et ils sont aussi très urticants, provoquant une nécrose de la langue chez les chiens ou les chats. Ils peuvent aussi générer des allergies, des difficultés respiratoires chez les humains.

Quelles solutions pour limiter la prolifération des chenilles processionnaires ?

Selon l'arrêté municipal 19/2018 (consultable sur les panneaux municipaux et sur le site) les propriétaires et les locataires relevant la présence de chenilles processionnaires **doivent impérativement prendre les mesures nécessaires** pour éradiquer la colonie.

On peut évidemment couper les pins atteints par ces insectes mais c'est une solution radicale. L'utilisation de phéromones de synthèse trompe les papillons mâles lors de la reproduction en juin. Mais lorsqu'elles ont entamé leur procession, il existe un éco-piège qui facilite leur capture. Placé sur l'arbre, il permet de les récupérer lors de leur descente.

Enfin il y a le feu, radical à condition de bien se protéger.

La procession peut durer jusqu'au mois de mai, protégez donc vos chiens et vos chats, et si vous avez des mésanges dans votre jardin, chérissez-les, elles sont l'un des rares prédateurs des chenilles.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Depuis début mars, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet. Voici une brève présentation. De nouvelles fonctionnalités seront ajoutées et vous seront présentées au fur et à mesure.

Accueil :

Des « **Informations défilantes** » vous présentent les principaux événements et actualités de la commune et des environs.

Vous retrouverez les **actualités** et **l'agenda**. Un accès direct aux portails des démarches administratives et en cas d'infos importantes, un encart « **Flash Infos** » sur la droite.

Les différents onglets :

Bienvenue : Pour les nouveaux arrivants et les visiteurs de la commune.

Votre Mairie : Retrouvez ici la présentation de vos élus et des commissions. Vous pourrez également consulter les comptes rendus des Conseils Municipaux, les anciennes publications... et pour le moment l'enquête publique. C'est votre mairie 2.0 !

Vie sociale : Le volet de la Cohésion Sociale de la Commune avec une présentation des différents organismes sociaux et de la maison médicale (en cours d'élaboration).

Jeunesse : Dans cet onglet, différentes sous-rubriques vous permettront de consulter les infos selon le niveau de classe et de télécharger les différents documents des services périscolaires.

Services : Une présentation des travaux de la commune, les différents documents d'urbanisme, les commerçants de la ville, bientôt un annuaire de tous nos artisans composera cette rubrique.

À venir : des sous rubriques contributives. Vous pourrez proposer vos offres ou demandes de trajets en covoiturage, proposer vos services (baby sitting, offre d'emploi de nos artisans...)

Loisirs : Présentation de la bibliothèque et de nos associations.

Vous retrouverez, bien sûr, le **pavé d'accès en 1 clic** avec notamment les menus des restaurants scolaires et l'accès à Tipi pour le règlement de vos factures périscolaires.

Nous appelons d'ailleurs nos associations ainsi que les artisans de la commune à se faire connaître afin d'améliorer leurs présentations.

Nous restons à votre écoute afin d'améliorer cet outil.



INSCRIPTONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2018-2019

Si votre enfant est né en 2015, nous vous invitons à venir en mairie pour l'inscrire.

Il suffit de vous présenter aux heures d'ouverture avec l'ensemble des documents requis :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Carnet de santé à jour des vaccins

Madame JEANNIN, directrice de l'école maternelle, vous contactera en juin, pour une réunion d'information, au cours de laquelle vous pourrez visiter les services périscolaires et en connaître le fonctionnement.

Un livret d'information vous sera remis avec les règlements intérieurs des services périscolaires (cantine, garderie) ainsi que la feuille d'inscription qui sera valable uniquement pour l'année scolaire 2018-2019.

Celle-ci devra être retournée en Mairie par courrier ou mail.
(Cette fiche est également disponible sur le site internet de la commune.)

SÉJOURS- SORTIES- PROJETS

Le dernier trimestre de l'année scolaire débute. C'est bientôt la période des bilans scolaires, mais c'est aussi celle de la concrétisation des projets de toute une année. Pour certains, il y aura même un voyage de fin d'année. Tour de revue des différentes dates :

Maternelle :

- Projet musique financé par la CDE* et la Commune
« Bambou et Calebasse » avec un musicien : découverte d'instruments, éveil musical, bruitage de contes.
Un spectacle aura lieu devant les parents le 29 juin.
- USEP
Une 2^{ème} sortie est prévue le 16 mai : randonnée pédestre à Chamarande.
- Kermesse
L'école maternelle organise sa kermesse le 30 juin.
- Sortie de fin d'année financée par la CDE*
Les enfants iront à l'Espace Rambouillet le 12 juin : visite, spectacle de rapaces, odysée verte.

Élémentaire :

- Classe de découverte participation financière de la CDE et de la Commune
Les CM1/CM2 se sont rendus à Verrières en Forez du 8 au 13 avril pour un séjour sur le thème du moyen âge pour les CM1 et du journalisme pour les CM2.
- Visite du collège
Le 17 mai, les CM2 visiteront leur futur collège et assisteront à une représentation théâtrale des collégiens au Centre Culturel de Dourdan.
- Le 4 juin, Critérium du jeune conducteur financé en partie par la Caisse Des Écoles pour les CE1, CE2, CM1 et CM2. Une remise des prix sera organisée en fin de journée et le meilleur de chaque catégorie (7/8 ans et 9/11 ans) sera invité aux 24h du Mans le weekend du 17/06/18.
- Fête de l'école aura lieu le 22 juin..
- Sortie de fin d'année financée par la CDE*
Les CP et les CE2 passeront leur journée au Château de Breteuil, le 26 juin.



EFFECTIFS

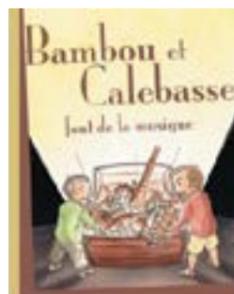
Les effectifs ont bougé depuis la rentrée. Voici les chiffres depuis 2018.

Maternelle 56 élèves :

19 PS
13MS
24 GS.

Élémentaire 120 élèves :

19 CP
28 CE1
23 CE2
25 CM1
25 CM2.



PACS

Depuis le 1er novembre 2017, toutes les démarches liées au Pacs (Pacte Civil de Solidarité) se réalisent en Mairie, auprès de l'officier d'état civil.

Plus besoin de se rendre au tribunal pour l'enregistrement d'une déclaration, d'une modification ou d'une dissolution du Pacs. Vous pouvez depuis peu, le faire à la mairie.

Sur rendez-vous uniquement, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie, munis des documents originaux suivants :

- Une convention de Pacs*
- Une déclaration conjointe de Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune.*
- Un acte de naissance de moins de 3 mois pour chacun des partenaires (6 mois pour un partenaire né à l'étranger).
- Une pièce d'identité en cours de validité telle que passeport ou carte d'identité.

*Documents à retrouver sur le site : service-public.fr, dans la rubrique Famille/Se pacser/Pièces à fournir.

SORTIE DE PRINTEMPS



Comme tous les ans, au printemps, le CCAS propose une sortie à nos séniors.

Cette année les membres du CCAS ont choisi de vous faire découvrir la Loire en bateau...

L'objet de cette sortie d'une journée est de profiter de la complémentarité des activités Passeurs / Pêcheurs pour faire découvrir deux aspects du patrimoine ligérien : la marine et la pêche professionnelle en Loire.

La date est pour le moment en cours de validation.

Une invitation vous sera adressée prochainement .



PUB FRAUDULEUSE

Attention, arnaques dans les boîtes aux lettres

Méfiez-vous des prospectus qui encombrant votre boîte aux lettres ou des autocollants qui se multiplient sur votre porte d'entrée. Il s'agit très souvent d'entreprises peu scrupuleuses, voire non déclarées. D'autres s'insèrent dans une carte anodine présentant les numéros d'urgence à appeler : police, pompiers... mais aussi le leur. Enfin, certains vont même jusqu'à orner leur prospectus d'un logo de la commune, d'un en-tête bleu-blanc-rouge ou encore avec une enveloppe estampillée "partenaire EDF" : dans ce cas, vous êtes quasiment sûr d'avoir affaire à des artisans peu scrupuleux.



FÊTE DES VOISINS

Depuis plusieurs années la fête des voisins fait partie des dates importantes des manifestations de la commune.

Cette année la date officielle est le **vendredi 25 mai**.

En fonction de la météo, quelque fois capricieuse, vous pouvez choisir de reporter... Cette fête permet à plusieurs d'entre vous de changer de quartier, et de ce fait élargir votre réseau de voisins.

Les informations vous seront transmises prochainement dans vos boîtes aux lettres.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LE COLOMBIER"

La Bibliothèque Municipale « **Le Colombier** » est ouverte chaque mercredi de 15h30 à 18h00 et chaque samedi de 10h00 à 12h30 (hors période de congés scolaires et jours fériés. Sauf exception).



Nous avons eu quelques soucis avec notre logiciel PMB qui permet l'emprunt de nos livres de notre fond propre car nous avons changé de maintenance mais nous avons pallié à ce problème en utilisant la méthode « huile de coude » comme avant, ce qui a permis à nos lecteurs de ne pas être impactés. Maintenant tout est revenu en ordre voire mieux car le nouveau logiciel PMB est beaucoup plus performant qu'avant.

D'autre part, la bibliothèque va être équipée de **2 nouveaux ordinateurs** achetés par la municipalité avec le concours du Département.

Depuis le mois de janvier, la Petite Section de la Maternelle a sa propre permanence le mardi matin de 10h10 à 10h30, une fois par mois. Après une petite lecture par un de nos bénévoles, les enfants choisissent un livre qu'ils empruntent pour le mois. Pour info les Moyenne et Grande Section de la Maternelle ont aussi leur permanence le lundi après-midi une fois par mois. La Marmothèque (enfants jusqu'à 3 ans) a aussi sa permanence une fois par mois le jeudi matin.

La gratuité de l'inscription à la Bibliothèque Municipale, vous permet d'emprunter nos nombreux produits. En dehors des livres enfants et adultes, nous avons aussi à votre disposition des CD et des DVD. Lors de votre inscription, nous vous donnerons un identifiant et un mot de passe qui vous permettront de consulter le catalogue en ligne grâce à ce lien :

bibli.ville-angervilliers.fr

Dès le mois de mars, nous préparons une commande de nouveaux livres. Si vous avez des idées faites nous en part. Juste une précision, nous préférons acheter des nouveautés sorties du dernier trimestre 2017 à mai 2018.

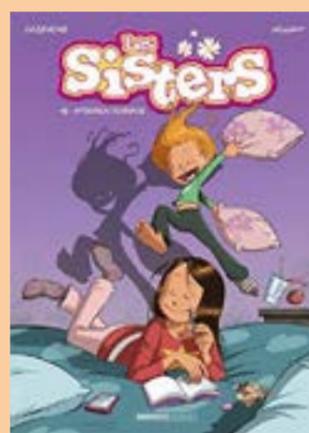
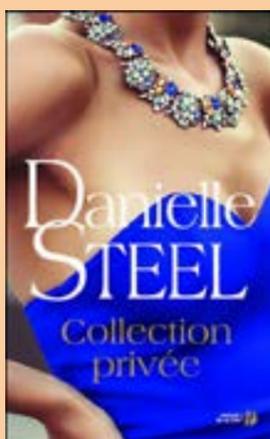
La **Bibliothèque Départementale de l'Essonne (BDE)**, nous permet aussi de réserver leurs produits. Pareillement, si vous avez besoin d'un livre, CD ou DVD en particulier, nous pouvons faire la demande.

En ce qui concerne les ateliers "Kamishibai", une séance a eu lieu le **samedi 24 mars** à 15h30 à la Bibliothèque suivie d'une collation. Cette manifestation a été animée par Karima de l'association Triple A.

Si éventuellement, vous avez des idées d'atelier, n'hésitez pas à nous en faire part.

En attendant, bonne lecture à tous

Quelques nouveautés à découvrir au Colombier :



COLLECTIF TRIPLE A

Bonjour,

Nous espérons que nos animations sont appréciées et que grâce à votre participation elles puissent se poursuivre encore longtemps. A ce titre la fin d'année 2017 a été riche d'activités pour tous avec notamment la 1ère édition de la Broc Instru d'Angervilliers. Cette journée dédiée à la musique a été agrémentée de concerts gratuits et nous remercions les groupes qui ont donné de leur temps gratuitement pour cette action en faveur des écoles. En effet, les recettes de cette journée ont permis à notre association de faire l'acquisition de trois kits complets d'instruments d'éveil musical qui ont été offerts à l'école Maternelle pour le plus grand plaisir des enfants.

Toujours à la recherche d'idées nouvelles qui rassemblent, nous renouvelons notre souhait d'ouvrir encore notre association à toutes celles et ceux qui souhaitent organiser un évènement particulier.

N'hésitez donc pas à nous contacter par courriel :

collectiftriple@gmail.com et à suivre notre page facebook : <https://www.facebook.com/Collectifangervilliers/>.

Pour les mois à venir, nous vous proposerons un atelier créatif pendant les vacances scolaires d'avril. Nous sommes par ailleurs heureux de vous informer que notre projet de salon du livre et de l'illustration va voir le jour et se tiendra le samedi 9 juin 2018 à la salle de la Grange. Cette journée sera accompagnée d'un conte kamishibai gratuit et pourquoi pas d'un concours d'illustration. Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux afin que les auteurs et illustrateurs puissent partager avec vous leur passion des mots, des livres et de l'image.

Merci à toutes et à tous.

À très bientôt.
Toute l'équipe du Collectif.



LE CLUB DES SÉNIORS

- Sortie cinéma : Notre 1^{ère} sortie. Agréable après midi.
- Sortie restaurant :
- Visite d'un parc

Don pour nos activités. Si vous avez de la laine, du tissu, du coton, du bourrage, des aiguilles à tricoter, des crochets, de la peinture, nous sommes preneurs. Le club est ouvert tous les mardis après-midi de 14h à 18h.

Si vous avez des idées ou des suggestions sur les actions à mener des projets futurs que nous pourrions envisager au sein de notre association, nous sommes à votre disposition pour en discuter. Venez nous rejoindre si cette aventure vous intéresse, des échanges d'expériences inter-génération.

Présidente Mme THEBAULT Térésa
clubseniors91@orange.fr

Club des Séniors d'Angervilliers



ADYG

Cet hiver nous avons subi un épisode neigeux assez impressionnant sans compter un gel par-dessus. Nous avons été dans l'obligation d'annuler toutes nos activités sur cette période. En dehors de ces situations exceptionnelles, nos adhérents restent fidèles. Nous avons aussi des nouvelles personnes qui s'inscrivent tout au long de la saison. En effet, vous pouvez nous rejoindre à tout moment, une réduction de la cotisation vous sera proposée en conséquence.



Notre Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée le **samedi 17 mars 2018 à 11h** à la salle de la Grange.

Pour la Marche du Printemps, qui s'est déroulée le **dimanche 18 mars 2018**, c'est Angervilliers qui a été mis à l'honneur. En effet, cette année, la mairie était l'organisatrice. Pour la randonnée (organisée par les Foulées), il y avait deux parcours : 9 et 12 km (sauf pour ceux qui se sont perdus...) suivi d'un apéritif offert par la CCPL. Le CDF proposait frites/saucisses ou hotdog. Au moment du repas, il y avait un concert très sympa à la salle polyvalente. Celui-ci a été organisé par l'association Triple A. L'Adyg ainsi que toutes les autres associations ont participé en aidant à la préparation, les inscriptions à la Marche et la sécurité du parcours. Malheureusement nous avons "perdu" mais c'était une très belle et sympathique manifestation qui a permis de réunir l'ensemble des associations.

Notre repas annuel des adhérents s'est déroulé le **vendredi 6 avril 2018** au soir au restaurant portugais « **La Grange du Faubourg** » à Dourdan.

Comme les stages de Zumba ont un vif succès, un autre a été proposé le **samedi 10 mars 2018** de 15h à 16h30 à la salle polyvalente d'Angervilliers. Le tarif est de 12 € pour les extérieurs et de 10 € pour les adhérents de l'association. Nous vous informerons de nouvelles dates.

En ce qui concerne notre spectacle de danse, les sections Danse Contemporaine, Moderne Jazz et Break Dance sont en pleine répétition. Le spectacle se déroulera le **samedi 2 juin 2018** à la salle « La Scène » à Limours. Il y aura 2 séances, une à 15h et l'autre à 20h00. Les réservations des places commenceront début mai. Le montant est de 8 € pour les personnes de plus de 10 ans et de 6 € pour les moins de 10 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter et nous vous répondrons avec plaisir.

Françoise LEDUC 01 60 81 21 12 francoise.leduc1@sfr.fr
 Anne LE MASLE 01 64 59 10 81

En attendant le printemps et le soleil, nous vous souhaitons bonne continuation dans vos activités sportives.

LE BUREAU



LES FOULÉES D'ANGERVILLIERS



La saison sportive est déjà bien avancée et les Fouléens restent fidèles aux entraînements, manifestations, sorties pédestres et VTT proposés par l'association.

2018 a commencé par notre assemblée générale qui réunit toujours un grand nombre de participants suivie d'un repas dans une ambiance très conviviale et d'une soirée dansante. Merci à tous pour votre présence.

Profitant de la période hivernale, notre rendez-vous « resto » entre adhérents et leurs conjoints a eu lieu début mars ; soirée qui permet de mieux se connaître entre adhérents des différentes activités proposées par l'association.

Les premières compétitions de course à pieds ont repris : Semi de Bullion et semi de Rambouillet.

Les footings, randonnées pédestres et sorties VTT sont organisées sur la commune et aux alentours.

Quelques manifestations sont organisées en province suivant le calendrier ci-après :

- du 19 au 21 mai – W-E vélo en Alsace sur pistes cyclables et petites routes,
- du 9 au 10 juin – W-E rando-VTT en Bourgogne avec transport en car,
- du 13 au 15 octobre – W-E compétition dans le Puy de Dôme,

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez nous contacter aux adresses courriel suivantes :

Josiane (jo.freche@gmail.com) ou Nadine (nadrofillion91@hotmail.com)



COMITÉ DES FÊTES D'ANGERVILLIERS

Nous vous remercions de votre présence lors de nos précédentes manifestations qui nous encourage à poursuivre nos efforts. Dernière en date, notre participation à la Marche de Printemps de la CCPL le 18 mars dernier.

N'hésitez pas à nous donner de nouvelles idées.

Prochaine manifestation du CDF :

- Repas organisé par le CDF le 26 mai

Le bureau du CDF

cdfangervilliers91470@gmail.com

Tél : 07 82 59 83 61



LAC

Pour la première sortie de l'année, nous étions près d'une cinquantaine de personnes à aller au théâtre des « 2 ânes », avec au menu... « Tout est bon dans le Macron »... le fou rire fut assuré...

Pour les prochaines sorties, le LAC vous propose :



La visite de la Madeleine et du Conseil d'État :
samedi 28 avril 2018



La Guinguette « Les îles de Troo » :
dimanche 13 mai 2018

Notre voyage annuel est prévu en CORSE, du dimanche 27 mai au dimanche 3 juin 2018.



Laurent Gerra au Palais des Congrès :
dimanche 10 juin 2018

Pour toute réservation, appelez :

Colette COTTIN : 01 64 59 16 51
ou 06 87 35 04 75

lesmesanges.cottin@orange.fr

Térésa THEBAULT : 06 74 47 66 73

Guy MICHEL : 01 64 59 16 85



JUDO CLUB D'ANGERVILLIERS

Au JCA, on pratique le judo pour le plaisir avant tout mais aussi, si on le souhaite, pour se confronter à d'autres en participant à des tournois amicaux et à des compétitions officielles.

Nous félicitons donc tous les judokas qui ont participé cette saison aux différentes compétitions.

Notons également que le club a une nouvelle fois, mis à disposition des écoles, l'ensemble des tatamis afin de permettre aux enseignantes la mise en œuvre de séquences de jeux d'opposition.

D'autre part, un cours d'initiation self défense a eu lieu le mercredi 24 janvier 2018. À cette occasion, chaque adhérent a pu inviter une personne de son choix. Ce cours exceptionnel a réuni une trentaine de participants qui ont découvert l'activité tout en partageant un moment de convivialité.

Nous proposerons prochainement une nouvelle initiation ouverte à tous ceux qui souhaiteraient découvrir cette activité et éventuellement nous rejoindre.

En mars l'Assemblée Générale du club sera l'occasion de faire un bilan sur la saison 2016-2017 et le début de saison 2017-2018. Nous espérons vous y retrouver très nombreux ! En effet, un club comme le nôtre ne vit que grâce aux

bénévoles qui consacrent une partie de leur temps pour son bon fonctionnement. Ils doivent donc être soutenus dans leurs actions et rejoints si possible afin d'assurer la pérennité du bureau et donc à long terme de l'association.

Pour terminer, voici quelques dates à retenir :

- Assemblée Générale du JCA le mercredi 7 Mars 2018
- Tournoi d'Angervilliers le 3 juin 2018
- Remise des ceintures le 24 juin 2018

Pour tout renseignement :

Corinne POTTIER- 06 80 88 05 70

jca.angerv@gmail.com

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100015576072583>



JOUR	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	LIEU
AVRIL				
Samedi 28		Visite de la Madeleine et du Conseil d'État	LAC	Paris
du 13 au 30		Vacances scolaires de Printemps		
MAI				
Dimanche 13		Sortie Guinguette "Les iles de Troo"	LAC	
Vendredi 25	Soir	Fêtes des Voisins	Mairie	
Samedi 26		Repas du CDF	CDF	Salle Polyvalente
Lundi 28		Départ Randonnée de l'âne de Martin	Rotary Club	Square J. Merle
JUIN				
Samedi 2	15h/20h	Spectacle ADYG	ADYG	La Scène - Limours
Dimanche 3		Tournoi de Judo	JCA	Salle Polyvalente
Samedi 9		Salon du livre et de l'illustration	Collectif Triple A	Salle Polyvalente
Dimanche 10		Spectacle de Laurent Gerra	LAC	Palais des Congrès - Paris
Dimanche 17		Tournoi Jeunes Foot - 5/15 ans ouvert à tous	ASA Foot	Stade de la Voie Blanche
23 & 24		Fête du Village	Mairie & Associations	
Dimanche 24		Remise des Ceintures	JCA	Salle Polyvalente

Numéros d'urgence

ÉLU ASTREINTE TECHNIQUE*	06 88 24 19 32
ASTREINTE Régie de l'Eau	06 45 54 34 79
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
N° de SECOURS unique EUROPÉEN	112
MAISON MÉDICALE DE GARDE—Orsay	01 69 13 91 91
PHARMACIE DE GARDE : Coordonnées affichées à notre pharmacie ou au	
Commissariat d'Arpajon	01 69 26 19 70
SOS Médecins	01 69 25 91 91

*7j/7, en dehors des horaires d'accueil téléphonique de la mairie : animaux errants, inondations, feux, accidents de la route, catastrophes naturelles